

D.A.G. –
Service Juridique-Assurances-Assemblées
C BUISSON-GONIN/SL
Tél : 04 74 45 70 93

VILLE DE BOURG-EN-BRESSE

AVIS DE PUBLICATION DES RECUEILS DES ACTES ADMINISTRATIFS

* * * *

Le Fascicule n°2 du 1er Février 2021 du Recueil des Actes Administratifs de l'année 2020 est à la disposition du public en Mairie, Place de l'Hôtel de Ville (**Service Accueil au Rez-de-chaussée** de 8h 30 à 12 h, et 13 h 30 à 17 h.). **Ainsi qu'aux Pôles d'animations et de Services – 57 Avenue Amédée Mercier** (Lundi au Jeudi 8 h 30 à 12 h, et 13 h 30 à 17 h 30 – Vendredi de 8 h 30 à 12 h ; 13 h 30 à 16 h 30) **Maison de quartier des Vennes – 11 Rue la Fontaine** (Lundi au Jeudi 8 h 30 à 12 h, et 13 h 30 à 17 h 30 – Vendredi de 8 h 30 à 12 h ; 13 h 30 à 16 h 30 – Fermé le mercredi après-midi)

Bourg-en-Bresse, le 22 Février 2021

SOMMAIRE

N°1 – Organismes divers et Associations – Modification des représentants – Association AMORCE

N°2 - Règlement Intérieur – Modification – Procédure dépôt amendements

N°3a – Monastère Royal de Brou – Convention cadre Ville – CMN pour le développement culturel et touristique du Monastère Royal de Brou

N°5 – Convention AVEMA – pour la mise en place de boutons d'alerte

N°10 – Soutien aux Commerces – Convention FISAC

N°11 – Finances – Mesures liées à l'épidémie de la COVID 19 – Remise gracieuse de dette

N°12 – CA3B – Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes

N°13 – Personnel Territorial – Modification d'emplois